

JO – BO Agri – Quoi de 9 ?

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

MOBILITÉ

RÉFORMES - JURIDIQUE



Clôture de l'étude sur l'attractivité de la fonction publique dans les territoires, réalisée par l'OCDE avec l'appui de l'Union européenne - d'élaboration des sujets d'épreuves écrites des examens - Mobilité au fil de l'eau - Séminaire d'échanges et de formation à destination des TIM

Service des ressources humaines

2ème campagne fil de l'eau – avril 2023 – 1 mois

- Note de mobilité [SG/SRH/SDCAR/2023-266](#) du 19-04-2023 [RectifiéeCorrection d'une erreur matérielle après publication.](#)

Appel à candidatures : postes ouverts à candidatures au titre du Fil de L'Eau (FDLE) d'avril 2023 à l'ONF.

- Note de mobilité [SG/SRH/SDCAR/2023-287](#) du 27-04-2023 [En vigueurN'est ni abrogé ni caduc.](#)

Appel à candidature : Mobilité fil de l'eau_Oérateurs (FAM;ODEADOM;INAO;ASP;COMAPI) 08 postes

- **Note de mobilité** [SG/SRH/SDCAR/2023-288](#) du 27-04-2023 [En vigueurN'est ni abrogé ni caduc.](#)

Additif au barème 2023 des prestations d'action sociale interministérielles et ministérielles à destination des agents du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

- **Note de service** [SG/SRH/SDDPRS/2023-283](#) du 26-04-2023 [En vigueurN'est ni abrogé ni caduc. InformationInstruction ne faisant que donner des informations.](#)

2ème campagne fil de l'eau – avril 2023 – 1 mois

- [Rectificatif](#) du 25-04-2023

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Modalités et calendrier d'élaboration des sujets d'épreuves écrites des examens de l'Enseignement Technique Agricole pour la session 2024

- **Note de service** [DGER/SDPFE/2023-286](#) du 26-04-2023 [En vigueurN'est ni abrogé ni caduc. OSAOrdre de service d'action: l'instruction demande une action.](#)

cette note vise à rappeler la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs intervenant tout au long de la chaîne d'élaboration des sujets, dans le but d'obtenir des propositions de sujets en quantité et qualité suffisantes. Il est attendu que les sujets élaborés correspondent aux référentiels, aux attentes de qualité et aux contraintes de fabrication.

Arrêté du 25 avril 2023 relatif à la qualification d'un institut technique agricole

- [Arrêté](#) du 25-04-2023

Séminaire d'échanges et de formation à destination des enseignants de Technologies de l'Informatique et du Multimédia (TIM) de l'enseignement agricole public.

- **Note de service** [DGER/DAT/2023-276](#) du 24-04-2023 [En vigueurN'est ni abrogé ni caduc. InformationInstruction ne faisant que donner des informations.](#)

Note d'information sur l'organisation les 13, 14 et 15 juin 2023 d'un séminaire d'échanges et de

formation sur le thème "Enseigner et piloter le numérique au sein de l'EA :

la nécessité de créer des communs à l'heure des transitions". Ce séminaire est organisé à l'ENSFEA, pour les enseignants de Technologies de l'Informatique et du Multimédia (TIM) des établissements d'enseignement publics.

- Du 13 au 15 Juin

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION «Enseigner et piloter le numérique au sein de l'EA : la nécessité de créer des communs à l'heure des transitions».

Objectifs

Ce séminaire vise les trois objectifs suivants :

- Envisager l'évolution du métier de professeur de TIM à l'heure des transitions, agro-écologique, numérique, éducative, etc... ;
- Assurer des formations dans les trois compétences métier des professeurs de TIM ;
- Renforcer l'identité professionnelle des professeurs de TIM par l'appropriation d'une culture basée sur la collaboration et la construction de communs.

Fonction publique

Clôture de l'étude sur l'attractivité de la fonction publique dans les territoires, réalisée par l'OCDE avec l'appui de l'Union européenne



Paris, le 19 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Clôture de l'étude sur l'attractivité de la fonction publique dans les territoires,
réalisée par l'OCDE avec l'appui de l'Union européenne**

Stanislas GUERINI, ministre de la transformation et de la fonction publiques, a présidé le mercredi 19 avril la conférence de clôture du projet dédié au renforcement de l'attractivité de la fonction publiques dans les territoires, en présence d'Amélie De MONTCHALIN, ambassadrice, représentante permanente de la France auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Elsa PILICHOWSKI, directrice de la gouvernance publique de l'OCDE et Daniele DOTTO, directeur adjoint pour l'appui aux Etats-membres au sein de la direction générale de l'appui à la réforme structurelle de la Commission européenne.

A cette occasion, l'OCDE a remis deux rapports d'analyse issus d'un travail partenarial de dix-mois avec la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP) et financé par la Commission européenne :

- Le premier rapport analyse les facteurs d'attractivité de la fonction publique et les potentiels freins dans quatre régions pilotes françaises : Grand Est, Hauts-de-France, Ile de France et Normandie ;
- Le second rapport analyse les évolutions de l'emploi et identifie les bonnes pratiques RH dans la sphère publique pour mieux répondre aux enjeux de recrutement et de fidélisation.

Ces travaux ont permis de :

- réaliser un diagnostic territorial inédit sur les facteurs d'attractivité des métiers, des carrières, des conditions et environnements de travail dans la fonction publique de l'Etat ;
- comparer la situation française avec celle d'autres pays de l'OCDE et de l'Union européenne, au regard des grandes tendances sociétale, économique et environnementales qui ont des conséquences majeures sur l'évolution de la fonction ressources humaines ;
- proposer des pistes de dynamisation du rôle de l'État en tant qu'employeur dans les régions.

Ces réflexions rejoignent les réformes engagées par Stanislas GUERINI en matière d'attractivité de la fonction publique, de renforcement de la qualité de vie au travail et d'évolution des pratiques managériales.

Elles alimenteront également les travaux des comités locaux de l'emploi public (CLEP) qui rassemblent, sous l'autorité du préfet de région, les plateformes régionale d'appui interministériel à la gestion des RH (PFRH), les DRH des administrations relevant des trois versants de la fonction publique, les représentants de Pôle emploi et de l'APEC.

Ces travaux nourrissent plus largement les réflexions menées dans différents réseaux européens et au sein de l'OCDE sur l'attractivité de la fonction publique. L'attractivité est en effet au cœur des défis communs aux administrations publiques identifiés dans la déclaration de Strasbourg, adoptée par les ministres européens en charge de la transformation et la fonction publiques le 17 mars 2022. Elle s'inscrit également dans les orientations de la déclaration de Luxembourg sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie, adoptée le 18 novembre 2022.

[La synthèse du projet est accessible ici.](#)